

# Journal of Rural and Community Development

## Patrimoine et transformations territoriales : Quels apports des notions de référentiel et de justice ?

**Authors: Flore Vigné, Nicolas Senil, & Pierre-Antoine Landel**

**Citation:**

Vigné, F., Senil, N., & Landel, P.-A. (2022). Patrimoine et transformations territoriales : quels apports des notions de référentiel et de justice ? *The Journal of Rural and Community Development*, 17(2), 24–40.

**Publisher:**

Rural Development Institute, Brandon University.

**Editor:**

Dr. Doug Ramsey

**Open Access Policy:**

This journal provides open access to all of its content on the principle that making research freely available to the public supports a greater global exchange of knowledge. Such access is associated with increased readership and increased citation of an author's work.



**BRANDON  
UNIVERSITY**  
Founded 1899



## **Patrimoine et transformations territoriales : Quels apports des notions de référentiel et de justice ?**

**Flore Vigné**

Université Grenoble Alpes  
Grenoble, France  
UMR PACTE – Cermosem  
[flore.vigne@umrpacte.fr](mailto:flore.vigne@umrpacte.fr)

**Nicolas Senil**

Université Grenoble Alpes  
Grenoble, France  
UMR PACTE – Cermosem  
[nicolas.senil@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:nicolas.senil@univ-grenoble-alpes.fr)

**Pierre-Antoine Landel**

Université Grenoble Alpes  
Grenoble, France  
UMR PACTE – Cermosem  
[pierre-antoine.landel@umrpacte.fr](mailto:pierre-antoine.landel@umrpacte.fr)

### **Résumé**

Dans un contexte d'approfondissement des crises, la notion de transition écologique a progressivement supplanté celle de développement durable, exprimant la nécessité d'un passage à l'action et d'une transformation des systèmes dans lesquels s'inscrivent les référentiels associés. Dans un contexte de fragmentation des espaces marginalisés, cet article explore différents référentiels de transformation. Après s'être attaché à situer la place et le rôle des processus de patrimonialisation dans ces transformations territoriales, il mobilise la recherche d'une justice sociale et environnementale comme clé d'analyse de nouveaux modes de patrimonialisation. Enfin, il montre comment les processus de patrimonialisation peuvent caractériser ces différents référentiels de transformation.

**Mots clés** : patrimoine, transformations, trajectoires territoriales, justice environnementale et sociale

## **The Relevance of the Notions of Frame of Reference and Justice for the Analysis of Heritage and Territorial Transformations**

**Flore Vigné**

Université Grenoble Alpes  
Grenoble, France  
UMR PACTE – Cermosem  
[flore.vigne@umrpacte.fr](mailto:flore.vigne@umrpacte.fr)

**Nicolas Senil**

Université Grenoble Alpes  
Grenoble, France  
UMR PACTE – Cermosem  
[nicolas.senil@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:nicolas.senil@univ-grenoble-alpes.fr)

**Pierre-Antoine Landel**

Université Grenoble Alpes  
Grenoble, France  
UMR PACTE – Cermosem  
[pierre-antoine.landel@umrpacte.fr](mailto:pierre-antoine.landel@umrpacte.fr)

### **Abstract**

In a context of deepening crises, the notion of ecological transition has progressively supplanted that of sustainable development, expressing the need for a shift to action and a transformation of the systems in which the associated frames of reference are embedded. In a context of fragmentation of marginalized spaces, this article explores different frame of reference of transformation. After situating the place and role of the processes of heritage designation in these territorial transformations, it mobilizes the search for social and environmental justice as key for analyzing new modes of heritage designation. Finally, it shows how the processes of heritage designation can characterize these different frames of reference of transformation.

**Keywords :** heritage, transformations, territorial trajectories, environmental and social justice

## 1.0 Introduction

Et si « le monde d'après » se faisait en lien avec le monde d'hier ? La patrimonialisation des héritages français s'est construite autour de la conservation et de la restauration : ces opérations restent emblématiques dans l'imaginaire collectif. Pourtant, avec le « tout patrimoine » des années 1980, les « patrimonialisations » (Di Méo, 2007) prennent également une dimension de développement local et territorial.

Dans le contexte actuel, où les questions de justice sociale et environnementale sont particulièrement prégnantes, il s'agit de questionner la capacité des patrimonialisations à accompagner les transformations en cours à l'échelle territoriale, entre local et global. Pour nous saisir de cette échelle, nous interrogeons des terrains ruraux, des marges (Depraz, 2017). Dans ces espaces, l'innovation peut être saisie du point de vue social et non technique (Fourny, 2019). Au travers de différentes approches, nous avons observé la place des patrimoines dans ces transformations (Landel, 2007 ; François et al., 2006). Dans certains cas, ces espaces sont supports de constructions territoriales, au cours desquelles le patrimoine est mobilisé à la fois comme moteur de reconstructions identitaires, par recomposition de liens sociaux et comme ressource du développement (Rautenberg et al., 2000).

Le but de cet article est de tenter de décrire les formes de justices sociale et environnementale mobilisées dans les transformations territoriales et patrimoniales. Nous considérons le patrimoine et le territoire comme le résultat de processus et donc sous l'angle de leurs transformations. Celles-ci représentent des tentatives de trouver un nouvel équilibre des relations sociales (entre les acteurs) et environnementales (entre les vivants) et mobilisent donc les questions de justice. Notre hypothèse est que la création d'une grille de référentiels des transformations territoriales permet de proposer une analyse plus globale de la justice sociale et environnementale au cœur des processus patrimoniaux et territoriaux.

La méthodologie repose sur le parcours de trois chercheurs qui interrogent la relation entre patrimonialisation et territorialisation sur la longue durée à partir d'une observation centrée sur le département de l'Ardèche, mais aussi sur d'autres espaces marginalisés, tels que le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais (Talandier *et al.*, 2020). À partir d'enquêtes auprès des acteurs des territoires, d'observations de projets mobilisant les patrimoines et de réunions, leurs travaux questionnent le patrimoine en tant que ressource pour la construction et le développement des territoires (Senil, 2011 ; Senil & Landel, 2016). Aujourd'hui, leurs recherches portent sur la mobilisation du patrimoine dans les transformations de la trajectoire des territoires. C'est dans ce cadre qu'a été mis en place en 2017 un recensement des patrimoines industriels de l'Ardèche, qui a servi de base à un travail de thèse (Vigné, 2021).

Notre article s'organise en quatre parties. Dans un premier temps, nous explorons les dynamiques des territoires ruraux en regard de la question de la justice, sociale, environnementale et spatiale. Dans la deuxième, nous proposons une grille de lecture, entre continuité et réversibilité, des transformations territoriales appliquées aux marges. Dans la troisième partie, nous évoquerons la place du patrimoine dans ces dynamiques de transformation. Enfin, dans la dernière partie, nous questionnons la prise en compte de la justice dans ces référentiels. En conclusion, nous discuterons notre hypothèse à la lumière de ces développements.

## **2.0 Dynamiques rurales entre fragmentation, dispersion et cohésion**

La crise de la COVID-19 a renouvelé les questionnements liés à la « renaissance rurale » (Kayser, 1989) issue des années 1980. L'espace rural devient une aire de dispersion recherchée par les populations issues d'espaces denses. L'observation sur une longue durée des dynamiques des arrière-pays méditerranéens (Landel et al., 2017) souligne leur fragmentation par une dissociation entre la périphérie qui résulte de l'intensité du mouvement de métropolisation, et la marge qui s'en affranchit. Le rural est devenu une mosaïque difficile à saisir. Il est à la fois périphérie périurbaine, mais aussi zone touristique et récréative des stations éloignées, marge isolée et enfin parfois marge productive et innovante. Ces catégories se juxtaposent sans ordre précis, en fonction de la nature et de l'intensité des liens qui les lient à l'urbain, mais aussi de la capacité de certains territoires à affirmer leur propre projet (Landel & Vigné, 2021). Ce processus de fragmentation s'ajoute à d'autres dynamiques, celles des crises climatique et écologique, elles-aussi porteuses de tensions. Sous l'impact de la crise contemporaine et de la pression néolibérale, elles interrogent à nouveau la notion de justice spatiale (Lévy et al., 2018) qui voit le lieu de vie questionner le principe d'égalité. En effet, la notion d'égalité territoriale (Estèbe, 2015) a subi de profondes transformations. Le principe d'égalité d'accès aux services et aux places est complété par le principe « d'égalité relation » (Rosanvallon, 2011) qui passe par l'affirmation des singularités, la mise en avant des réciprocités, et la recherche de communalité, au travers de laquelle le citoyen est reconnu comme partageant une sphère publique commune, autour de ressources partagées. En reliant débat, décision et action, la délibération occupe une place centrale dans ce processus.

La notion de marge interroge la question de justice spatiale (Harvey, 1992; Gervais-Lambony & Dufaux, 2009). Différentes trajectoires y sont associées, entre marginalisation, banalisation, spécification et innovation. En effet, dans certains cas, les marges sont supports de multiplication d'îlots d'innovation où se développent des initiatives alternatives portant sur de multiples facettes de la vie quotidienne : habiter, produire (y compris de l'énergie), s'alimenter, se déplacer, se rencontrer etc. Ces formes évoluent en fonction de l'intensité et de la nature des relations entre les éléments qui la composent. Alberto Magnaghi (2003) propose de caractériser la soutenabilité du projet local comme résultante « d'un système de relations vertueuses entre les trois composantes du territoire que sont le milieu naturel, le milieu construit et le milieu proprement humain » (p. 35). Cela amène à reconsidérer l'opposition nature/culture, et à approcher le territoire comme un espace privilégié de développement de relations entre acteurs, mais aussi de relations avec les milieux naturels et un ensemble de patrimoines qui matérialisent son inscription dans une histoire longue. Différents travaux nous ont amenés à caractériser différentes figures de relations entre l'histoire longue des territoires et les changements qui peuvent s'y développer. À côté des figures de l'enfermement de l'innovation dans l'histoire longue du territoire (ou de sa juxtaposition), dans certaines conditions, l'articulation de l'innovation avec l'histoire longue du territoire permet d'envisager sa transformation (Talandier et al., 2020). L'exemple du changement de trajectoire de la ville de Loos en Gohelle dans le bassin minier du Nord montre comment le passé minier est mobilisé dans une transformation de la trajectoire du territoire, qui se positionne à l'avant-garde de plusieurs mouvements de transition territoriale (énergétique, culturelle, urbaine, alimentaire, citoyenne,

etc.). Peuvent être évoqués également nombre de territoires ruraux ou de montagne qui mobilisent le patrimoine pour envisager leur transformation<sup>1</sup>.

Les dynamiques rurales interrogent ainsi la justice sociale et environnementale et tout particulièrement la figure de la marge. C'est donc les transformations de celle-ci que nous proposons de saisir.

### **3.0 Proposition de référentiels de transformation des territoires de marge**

Poser la question de la transformation des territoires, ou plus précisément de leurs trajectoires, nous permet de nous interroger sur la manière dont les territoires s'engagent et vivent le changement. Les phénomènes d'accélération (Rosa, 2010), de globalisation, de transition, d'innovation, de spécification de crises, de ruptures font de l'analyse de ces processus une des principales clés de compréhension des dynamiques territoriales et de leur capacité à maintenir des formes de justice.

Peu d'auteurs se sont intéressés à la notion de transformation à l'exception notable de Polanyi (2009) qui qualifie par-là le désencastrement des relations économiques vis-à-vis des relations sociales dans son histoire des relations marchandes. Un rappel des définitions est donc dans un premier temps utile. La transformation peut être définie comme « l'action de transformer [donner une autre forme à...] ; résultat de cette action » (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales [CNRTL], 2012). Définie ainsi, la transformation nomme à la fois le processus et le résultat, mais nécessite de nous interroger sur la notion de forme qui est quant à elle définie comme un « ensemble de traits caractéristiques qui permettent à une réalité concrète ou abstraite d'être reconnue » (CNRTL, 2012). Le terme de caractéristique, central dans la reconnaissance de la forme, suggère un premier lien théorique. En effet, cette notion apparaît comme centrale dans la théorie de l'évolution proposée par Darwin<sup>2</sup>, qui, bien qu'éloignée des préoccupations territoriales, propose un cadre d'analyse des transformations et des caractéristiques. La caractéristique de l'entité vivante (humaine ou non humaine) est ainsi le produit d'une évolution par adaptation au milieu et traduit la création d'une fonction par sélection. Cette approche suggère que chaque caractéristique correspond à une fonction que son efficacité lui permet de développer. Cette conception du changement est portée par une logique fonctionnaliste et évolutive. La trajectoire est naturelle et l'efficacité en est le principal moteur. L'agglomération, le réseautage, la circulation apparaissent comme des conditions de réussite rationnelles assez généralement admises et largement appuyées par les politiques publiques d'aménagement du territoire. Or, si cette lecture possède un intérêt certain, chaque caractéristique peut aussi être support de subversion, d'invention. Dernièrement, en France, la révolte des Gilets jaunes a ainsi utilisé le rond-point (objet spatial a priori uniquement fonctionnel, sur lesquels est venu se greffer un traitement cosmétique) comme espace d'expression et de forçage visibles. Il apparaît donc utile de différencier les notions de fonction et d'usage.

---

<sup>1</sup> La plateforme TransForMont recense un nombre important d'innovations sociales développées dans les territoires de montagne en France. Nombre d'entre elles mobilisent des patrimoines pour accompagner leur développement. Voir <https://labexitem.fr/projets/transformont/>

<sup>2</sup> Mentionner Darwin en sciences sociales pose largement question. Notre souhait n'est bien évidemment pas ici de nous inscrire dans la continuité des différentes théories sociales qui s'en sont inspirées, mais de retenir uniquement la logique de transformation qu'il a contribué à mettre en lumière, pour la discuter au regard d'autres référentiels proposés plus loin.

Penser la transformation des territoires mobilise donc des conceptions du changement qui peuvent être multiples. Pour préciser leur statut, nous avons retenu la notion de référentiel, au sens de P. Muller (2019), qui travaille une approche cognitive de l’action publique :

Selon cette approche, les politiques publiques ne sont pas seulement des espaces où s’affrontent des acteurs en fonction de leurs intérêts, elles sont aussi le lieu où une société donnée construit son rapport au monde et donc les représentations qu’elle se donne pour comprendre et agir sur le réel tel qu’il est perçu (p. 1).

Ainsi, pour l’auteur, « la définition d’une politique publique repose sur une représentation de la réalité qui constitue le référentiel de cette politique » (Muller, 2019, p. 1). Notre proposition est de retenir la notion de référentiel de changement, comme étant à la fois paradigme d’interprétation et régime d’action. Pour établir ces référentiels nous proposons d’utiliser deux notions importantes : la continuité et la réversibilité ainsi que leurs opposés. Mises en correspondance, elles nous permettent de proposer une matrice des référentiels de transformations (tableau 1). La notion de continuité nomme ce qui est continu dans l’espace et dans le temps, et son inverse, la discontinuité, manifeste une disjonction (Lévy & Lussault, 2003) qui permet de discriminer deux entités et donc de les considérer comme différentes. Retenir cette notion nous permet aussi de questionner ce qui crée la discontinuité, comment celle-ci s’opère et ce qu’elle engendre (p. ex. les espaces de contact tels que les zones de frontière). La notion de réversibilité questionne pour sa part la chaîne de causalité, mais aussi son historicité. L’historicité « désigne la capacité qu’ont les acteurs d’une société ou d’une communauté donnée à inscrire leur présent dans une histoire, à le penser comme situé dans un temps non pas neutre mais signifiant, par la conception qu’ils s’en font, les interprétations qu’ils s’en donnent et les récits qu’ils s’en forgent » (Bantigny, 2013, p. 15). Quatre référentiels peuvent alors être identifiés et présentés de manière non hiérarchisée.

Tableau 1. Matrice des référentiels de transformation territoriale

	Réversibilité	Irréversibilité
Continuité	Créationnisme territorial (théories constructivistes)	Evolutionnisme territorial (théories fonctionnalistes)
Discontinuité	Réformisme territorial (théories téléologiques)	Métamorphisme territorial (théories radicales)



Source : *Élaboration des auteurs.*

- Le référentiel de l’évolution ancre les territoires dans une trajectoire relativement linéaire qui rend l’advenu de ces phénomènes irréversibles. Qualifiée ici de manière métaphorique « d’évolutionnisme territorial », cette approche considère que des processus inéluctables sont à l’œuvre.

Pour faire lien avec nos terrains, un exemple mobilisé peut être celui de l'urbanisation qui amène par exemple Jacques Lévy (2014) à considérer que « les territoires ruraux seront urbains ou ne seront pas ».

- Une deuxième approche peut être de considérer toute trajectoire territoriale comme produit d'une continuité, mais réversible. Nommé ici « créationnisme territorial », ce référentiel de changement amène à considérer que la fatalité n'existe pas. La théorie de la ressource territoriale (Gumuchian & Pecqueur, 2007) permet par exemple d'affirmer que « rien peut être une ressource » si ce rien devient projet.
- À l'inverse de ces deux approches qui s'inscrivent dans la continuité, deux autres référentiels font de la discontinuité leur raison d'être. Le réformisme territorial fait le choix volontaire vers une finalité autre. La décentralisation est un exemple probant de cette approche.
- Enfin, un quatrième référentiel peut être proposé. Le métamorphisme territorial permet de considérer des approches qui qualifient le changement d'irréversible. Les propositions autour de l'effondrement, compris comme transformation radicale, s'inscrivent dans ce référentiel.

Enfin, notre proposition ne serait pas complète sans mentionner deux référentiels que nous suggérons de considérer comme hybrides : la planification et la transition. La planification territoriale suggère une mise en tension entre évolutionnisme et réformisme territoriaux au sens où l'ambition de changement suggère une évolution des fonctions depuis une autre finalité, alors que la transition territoriale articule créationnisme et métamorphisme territoriaux en considérant qu'il est possible de construire un changement radical.

En mobilisant les notions de réversibilité et de continuité, nous proposons d'inscrire les transformations territoriales dans des rapports au temps différenciés. La notion de patrimoine constitue une expression partagée et reconnue de cette inscription, le rappel de son histoire et de son appropriation permet de préciser cela.

#### **4.0 Patrimoine et transformations**

Dans son sens courant, le patrimoine est largement rattaché à l'idée de conservation et, par conséquent, assez éloigné de celle de transformation. Le patrimoine, né en France dans le creuset de sa Révolution, a longtemps été un outil de construction de la Nation. La politique des Monuments historiques permet d'ancrer la République dans l'histoire longue. La conservation et la restauration de ces sites prennent une place particulièrement conséquente, donnant aux politiques patrimoniales un imaginaire de « passé mis sous cloche » qui perdure encore aujourd'hui. Nous proposons que le rapprochement des notions de patrimoine et de transformation peut permettre de porter une réflexion plus précise sur les problématiques de justice.

La notion de patrimoine apparaît dans les recherches en sciences sociales dans les années 1980, notamment pour analyser l'engouement social dont les faits patrimoniaux font l'objet. Le « tout patrimoine » (Neyret, 2004) ou l'« inflation patrimoniale » (Heinich, 2009) est le résultat d'un quintuple élargissement de la notion (Di Méo, 2007) : depuis la sphère privée vers l'idée d'un patrimoine public, depuis les grands monuments de l'histoire nationale vers les éléments d'histoire locale, du matériel à l'immatériel, de l'objet ou du monument lui-même au territoire et du domaine culturel à l'environnement. Cette extension sémantique est une première transformation : elle ouvre la voie à un patrimoine saisi comme outil de construction territoriale (Di Méo, 1994). Dans les

recherches rurales, les chercheurs questionnent l'« agricole », « le patrimoine lié aux pratiques de l'agriculture » (Menu et Portet, 2002), et les particularités du patrimoine rural pris dans la « charge symbolique, affective et quasi biographique qui pèse sur les campagnes françaises » (Rautenberg et al., 2000). La notion de *ressource patrimoniale* (Landel, 2007) tente de comprendre comment les héritages ruraux sont mobilisés dans des projets de territoire.

Dans le même temps, le patrimoine s'émancipe de son titulaire habituel, l'État, et est pris en charge par des acteurs de plus en plus divers : associations (Glevarec & Saez, 2002), collectivités territoriales, citoyens (Tornatore, 2019). Aujourd'hui, nombre de patrimoines résultent d'une construction par des acteurs locaux qui attribuent des valeurs aux héritages reçus d'autres générations, et se coordonnent pour permettre leur valorisation en même temps que leur transmission. Le patrimoine apparaît comme « un processus d'engagement, un acte de communication et un acte de fabrication de sens dans et pour le présent » (Smith, 2006, p. 1, traduction libre). Ces acteurs s'affranchissent des procédures classiques de préservation des objets, tout en leur permettant d'échapper à la destruction. Le néologisme « patrimonialisation » apparaît dans les années 2000 et propose de mettre l'accent sur le patrimoine comme construction sociale et s'intéresse à son processus. L'intérêt se porte alors sur une transformation : celle qui se saisit d'un héritage pour en faire un patrimoine. Plusieurs étapes construisent cette transformation : la sélection, la justification, la conservation, l'exposition et la valorisation (François *et al.*, 2006; Senil, 2011). Elles comprennent aussi un processus sous-jacent : l'appropriation. Notre définition de la patrimonialisation repose sur ces recherches : c'est un processus social dans lequel un acteur ou un groupe d'acteurs sélectionne volontairement des héritages dans le but d'assurer leur transmission.

Par la suite, la notion de ressource patrimoniale, définie « comme un objet matériel ou immatériel sélectionné, révélé et transmis par un collectif social et engagé dans un projet pour sa référence temporelle, dans un objectif de durabilité » (Senil & Landel, 2016, p. 241), pose la question de l'apport des patrimonialisations à la construction territoriale : dans quelle mesure l'attention des acteurs sur leur passé peut leur permettre d'interroger différemment le présent, et le projet qu'ils construisent ? La patrimonialisation, outre d'être elle-même une transformation, pourrait être un outil de transformation territoriale. L'observation de l'impact des crises montre que la mise en patrimoine est fréquemment mobilisée dans sa résolution. À titre emblématique, cela est le cas dans le bassin minier du Nord Pas de Calais aujourd'hui inscrit au patrimoine mondial de l'humanité en tant que paysage culturel évolutif vivant. Cet état de fait est aussi observable dans de multiples sites considérés comme patrimoniaux, et plus particulièrement les sites laissés en friche après leur fermeture. Certains de ces sites patrimoniaux sont situés dans des espaces ruraux marginaux, et sont inscrits dans des projets de nature résidentielle, touristique, productive mais aussi créatives. Ils peuvent être investis comme tiers lieux, où se rencontrent des actifs et porteurs de projets, réunis autour de valeurs partagées. En Ardèche, plusieurs « hauts-lieux » de l'innovation sociale (Koop & Senil, 2016) se sont constitués à l'interface avec un patrimoine rural : un hameau abandonné pour Le Viel Audon, des anciennes usines pour Ardelaine et le collectif du Moulinage de Chirols.

Ces réflexions ouvrent également la voie à la problématique des valeurs patrimoniales, dans la lignée des propositions de valeurs de remémoration ou de contemporanéité (Riegl, 2016). Les acteurs de la patrimonialisation ont une éthique propre à chaque projet : le patrimoine sélectionné devient porteur de cette éthique, de ce sens. En cela, c'est un objet sémiophore (Pomian, 1987). Par

exemple, les patrimonialisations citoyennes affirment régulièrement le patrimoine comme bien commun. Inversement ce discours peut couvrir « des “rhétoriques holistes” [...] qui masquent les inégalités sociales » (Candau, 1998, cité par Ripoll & Veschambre, 2005, p. 9).

Dans quelles conditions la patrimonialisation déclenche-t-elle des transformations porteuses de justice ?

## 5.0 Pour quelles injustices ?

Alors que les dynamiques territoriales contemporaines sont marquées par des dynamiques de fragmentation, visibles dans différents espaces, qu'ils soient urbains ou ruraux, différents référentiels de transformation sont à l'œuvre, parfois simultanément, et trouvent certains prolongements dans le champ du patrimoine. Ces processus participent alors à générer ou à réduire diverses inégalités que nous proposons de questionner depuis la notion de justice.

Du point de vue de la géographie sociale, l'injustice « se traduit dans l'espace, mais réciproquement l'organisation sociale de l'espace est productrice d'injustice » (Gervais-Lambony & Dufaux, 2009, p. 11). Toute discontinuité introduit forcément des différences qui peuvent être questionnées sous cet angle. Par exemple, des processus de gentrification présents dans certains territoires ruraux, périphéries résidentielles ou bien récréatives génèrent des fragmentations spatiales génératrices de ruptures de liens sociaux. Ainsi, selon l'approche adoptée sur la question, soit l'on est conduit à se poser des questions sur des distributions spatiales (de biens, de services, de personnes) parce que l'on choisit une définition redistributive de la justice, soit l'on est conduit à se poser des questions de représentations de l'espace, d'identités (territoriales ou non), de pratiques, parce que l'on choisit de réfléchir sur la dimension procédurale de la justice (Gervais-Lambony & Dufaux, 2010, paragraphe 11).

La dimension procédurale est notamment représentée par John Rawls (2009) qui aura incontestablement marqué ces réflexions. Le cœur de sa proposition est de considérer l'idée qu'« une inégalité est [...] une injustice quand elle ne bénéficie pas à tous, et en particulier pas aux plus pauvres ; elle peut être juste et acceptable, si elle permet à une société donnée de tirer vers le haut ceux qui ont le moins » (Blanchon et al., 2009, p. 45). En cherchant à opérer dans son travail un rapprochement entre liberté et équité, il se démarque de la stricte égalité qu'il considère illusoire. Notre analyse des transformations en cours nous amène à rapprocher les notions de justice sociale des différents référentiels mobilisés précédemment.

Au niveau environnemental, l'impact inégal des crises climatiques et de la perte de biodiversité génère un sentiment d'injustice d'autant plus fort que l'accès aux ressources cognitives et matérielles, mais aussi aux capacités organisationnelles, est limité. Cinq formes sont identifiées pour expliquer la montée en puissance du sentiment d'injustice : l'exploitation capitaliste, la marginalisation, l'absence de pouvoir, l'impérialisme culturel et la violence (Young, 1990).

Le tableau 2 nous amène à proposer différentes approches de formes de justice spatiale et environnementale en fonction des référentiels de transformation mobilisés.

Tableau 2. Conceptions des justices sociale et environnementale au sein de chaque référentiel

Référentiels de transformation	Justice socio-spatiale	Justice environnementale
Créationnisme territorial	Responsabilité territoriale	Nature ressource
Évolutionnisme territorial	Ruissellement spatial	Nature stock
Réformisme territorial	Égalité territoriale	Nature parquée
Métamorphisme territorial	Dérégulation subie	Nature menaçante

Source : *Élaboration des auteurs.*

- Le créationnisme territorial considère que chaque territoire a les possibilités et donc la responsabilité de sa propre trajectoire. La révélation des ressources est l'acte fondateur de la dynamique. Les inégalités entre territoires ne sont pas des injustices mais des choix de développement différenciés. L'environnement est considéré comme une ressource qui est insérée dans le processus de développement.
- Pour l'évolutionnisme territorial la création différentielle d'opportunités et de valeurs peut générer des transferts notamment bénéfiques aux plus éloignés. L'économie présente (Talandier, 2008) a ainsi permis de montrer l'importance de ces dynamiques. Pour autant, la responsabilité qui lie les territoires entre eux est minimale. La nature est un stock dans lequel des ressources sont puisées.
- Pour les promoteurs du réformisme territorial, l'idéal affiché reste celui d'une égalité territoriale. La décentralisation vise à faciliter pour chaque territoire la recherche de son propre chemin tout en cadrant contractuellement le tout (via notamment les contrats de projets État-région). La nature est une aménité positive qui doit être répartie et accessible à tous.
- Enfin, au sein du métamorphisme territorial contemporain, l'individu apparaît souvent bien seul, avec ses propres responsabilités et sa capacité de résilience. La forme s'étiolant, tous les repères se brouillent. La nature est ici menaçante, comme peut l'être le dérèglement climatique.

Questionnée sous l'angle de l'espace, la justice doit aussi être interrogée au regard du temps. Pour John Rawls (2009) : « les personnes appartenant à différentes générations ont des devoirs et des obligations les unes vis-à-vis des autres, exactement comme à l'égard de leurs contemporains » (p. 332). Le patrimoine a alors un rôle à jouer dans ce dialogue temporel. C'est d'autant plus vrai que le constat général est celui d'une augmentation forte des processus de patrimonialisation à divers degrés : l'étude, la conservation, la restauration, la conservation, la muséification, la valorisation (économique ou culturelle). De fait, de plus en plus d'acteurs d'abord éloignés de ces processus s'y engagent : les associations (Glevarec & Saez, 2002), les collectifs citoyens (Tornatore, 2019). Ils intègrent dans la démarche patrimoniale leurs valeurs et leurs relations à la société locale et à l'environnement. En cela, ils questionnent directement la justice sociale et environnementale et posent la question de ce patrimoine « qui

nous relie » (Micoud, 2005). Ils peuvent alors avoir un rôle dans la construction de liens face aux processus de fragmentation et d'accroissement des inégalités décrits plus haut. Cela a été observé à plusieurs reprises : dans les espaces ruraux, les espaces industriels et plus largement tout territoire en crise.

*Tableau 3 . Formes de patrimonialisation à l'œuvre dans les référentiels de transformation*

<b>Référentiels de transformation</b>	<b>Patrimonialisations</b>
Créationnisme territorial	Néo-patrimonialisation continue
Évolutionnisme territorial	Patrimoine stock dans lequel on puise
Réformisme territorial	Patrimoine fixé et dépassé
Métamorphisme territorial	Dé-patrimonialisation

*Source : Élaboration des auteurs.*

L'exemple de l'Ardèche est sur ce point éclairant. La transformation des espaces ruraux ardéchois a vu la population du département passer de 388 000 en 1861 à 258 000 habitants en 1968, après plus d'un siècle d'exode rural. Ce mouvement traduit la gravité de la crise qui a frappé les exploitations agricoles traditionnelles, mais aussi un tissu industriel dense installé dans les hautes vallées. Depuis la fin des années 1960, l'arrivée de nouvelles populations explique un nouvel accroissement de la population qui atteint aujourd'hui 330 000 habitants. Cette dynamique laisse un héritage impressionnant. À partir des observations réalisées sur la longue durée, différents exemples peuvent être mobilisés pour illustrer chacun des référentiels évoqués.

- Le référentiel créationniste promeut une néo-patrimonialisation continue. Par exemple, la rencontre entre des néoruraux arrivés à partir des années 1960 et des exploitants traditionnels des zones de pentes qui pressentaient la valeur de l'authenticité de la châtaigneraie ardéchoise et la nécessité de transmettre les savoir-faire qui y sont liés a abouti à la création du parc naturel régional des Monts d'Ardèche en 2001. Après avoir accompagné une relance de la châtaigneraie qui se traduit aujourd'hui par la reconstitution d'une filière dynamique, le parc engage de multiples actions dans le domaine de la préservation du patrimoine bâti et des terrasses en pierre sèche, de la préservation des paysages et de la protection des ressources naturelles. Ce territoire au passé complexe et difficile a ainsi pu recréer son identité sur des valeurs d'environnement et d'écologie, en lien avec la patrimonialisation. Le processus n'a de cesse de mobiliser les savoirs traditionnels, et en particulier, la culture « de la pente » pour construire des projets insérés dans la transition.
- Le référentiel évolutionniste considère le patrimoine comme un stock dans lequel on puise. Les multiples musées locaux qui maillent le seul territoire ardéchois, sur des thèmes éclectiques (musée de l'alambic, de la lavande, de la soie, du car, du moulinage, du vin, de la mémoire de Daudet, etc.) expriment la diversité des ressources et l'illusion de leur inscription dans une trajectoire continue, sans possibilité de bifurcation vers un avenir différent.

- Dans le cas du référentiel réformiste, le patrimoine est fixé et dépassé. L'exemple de l'espace de restitution de la grotte Chauvet propose d'ouvrir le récit patrimonial du territoire à une autre approche culturelle. L'inscription du site au patrimoine de l'humanité et le partenariat avec des équipes scientifiques et des institutions d'envergure internationale permettent l'import d'un musée modèle, porteur de collections de portée universelle, implanté à proximité d'espaces ruraux traditionnels ou plus isolés. A la volonté initiale d'égalité territoriale et de captation par le territoire de la plus-value du lieu, se substitue l'image d'un dispositif hors sol. L'héritage local disparaît au profit d'une patrimonialisation qui dépasse la dimension territoriale et qui procède de ce que Laurajane Smith (2006) nomme l'« *authorized heritage discourse* ». Ce discours dominant prive alors potentiellement de justice sociale les groupes qui projettent sur l'objet patrimonial d'autres expériences sociales et culturelles que celles autorisées (Smith, 2012). La nature est un écrin pour le site, mais il ne participe que peu à sa médiation.
- Enfin dans le cas du métamorphisme, la dynamique est souvent déstructurante et s'inscrit dans une dé-patrimonialisation. Par exemple, les terrasses en pierre sèche sont mobilisées pour l'implantation d'habitats en périphéries des hameaux et villages, ou mobilisées pour la construction de résidences secondaires « haut de gamme » (Landel, 2020). La transmission du passé n'a pas de valeur dans un monde où les modes d'habiter l'espace rural se différencient. Le terrassement devient une simple manière de tenir sur la pente face aux pluies cévenoles. L'étalement urbain se poursuit sans que les règlements d'urbanisme y mettent fin : désespérés d'attirer de nouveaux habitants, les villages oublient leur cadre de vie.

Entre ces formes, se constituent des trajectoires « hybrides » qui articulent une diversité d'acteurs et de projets. La première s'inscrit dans un processus de transition, défini comme le passage d'un système de relation, équilibré, à un autre système, dont les contours ne peuvent être connus au moment de l'engagement du projet. C'est ainsi que le collectif du moulinage de Chirols, installé dans une friche industrielle de près de 4 000 m<sup>2</sup>, a toujours gardé un caractère très plastique (Vigné, 2021). À l'origine du projet, il y a des intentions variées : celle d'une association, Lignes d'horizon qui déclenche une réflexion autour des lieux partagés en Ardèche ; celle d'un élu de la commune qui publie sur le site internet un article proposant une réhabilitation d'une partie du moulinage, propriété de la commune, celles de quelques personnes, qui se sont trouvés « séduites » par le lieu. Ce sont ces derniers qui créent l'association et sa direction collégiale avec un premier projet de lieu centré autour de l'architecture et de l'art. Mais immédiatement le but est d'agréger d'autres personnes et d'autres envies : l'association accueille aussi des membres qui n'ont pas le projet de s'installer sur le lieu mais qui soutiennent la dynamique. En parallèle, le projet d'achat du site se concrétise à travers une société coopérative par actions simplifiée à capital variable Le moulinage de Chirols. Le site garde néanmoins une valeur écologique par le fait d'être déjà construit (pas de consommation de terres agricoles ou naturelles) et une valeur architecturale par sa praticité (de grands plateaux aménageables). Les débuts du chantier vont déclencher une relation quasi obligatoire à l'histoire du lieu justement à cause de la démarche de restauration spécifique du collectif. Il s'agit d'une écologie et d'une architecture du bon sens, mobilisant le bricolage et l'improvisation au gré de l'évolution du projet et du collectif, dans lesquelles la relation au temps s'impose progressivement. Les terrasses mitoyennes sont restaurées pour en faire des jardins potagers, mais aussi un dispositif expérimental d'épuration des eaux.

Une seconde trajectoire s'inscrit dans un processus de planification, accompagnant une transformation de la représentation du territoire. En Ardèche toujours, la ligne de partage des eaux traverse une zone de montagne longtemps considérée comme en déclin, après plus d'un siècle de désertification. Le parc naturel régional des Monts d'Ardèche a mobilisé plusieurs artistes de renommée internationale qui ont matérialisé cette ligne par une succession d'œuvres monumentales accessibles librement. Les sept lieux sont porteurs d'histoire, qu'elle soit humaine (par exemple : abbaye de Mazan, chartreuse de Bonnefoy, abbaye de Notre-Dame-des-Neiges) ou géologique (par exemple : mines, Mont Gerbier de Jonc, sources de la Loire). Ils ouvrent à d'autres représentations du territoire, accompagnant le passage de la « diagonale du vide », telle qu'est souvent présentée la ligne traversant la France du Nord Est au Sud Ouest en passant par le Massif central, à une « diagonale du plein » de ressources que peuvent être l'eau, l'air, le sol, les forêts, mais aussi le patrimoine historique et naturel dans un contexte de crise écologique. Comme tout projet porté par une collectivité publique, il s'inscrit dans une logique de planification encadrée dans des procédures de conception du projet, de définition des objectifs, de sélection des maîtres d'œuvre et entreprises associées et de suivi des travaux. Le patrimoine devient un stock dans lequel les acteurs puisent, tout en faisant en sorte de maintenir le statut de patrimoine, considéré comme un objet sélectionné par les sociétés locales pour être transmis.

## 6.0 Conclusion

Cet article visait à questionner les liens entre transformation territoriale et patrimonialisation et à interroger la notion de justice. Nous avons montré dans une première partie que plusieurs processus tendent à différencier les territoires au sein de la ruralité : la figure de la marge émerge comme un cadre de lecture pertinent pour envisager la transformation des relations entre vivants. Ce constat fait, nous avons ensuite proposé différents référentiels de transformation des territoires de marges en nous appuyant pour les préciser sur les notions complémentaires de réversibilité et de continuité. L'étude de l'évolution des processus de patrimonialisation nous a ensuite amené à réfléchir à leur potentiel transformateur et à faire du rapport au temps un moteur des dynamiques de changement. Finalement, en mobilisant la notion de justice, nous avons proposé différentes traductions au regard des référentiels de transformation territoriale proposés. Notre hypothèse était que la création de cette grille de référentiels de la transformation territoriale permet d'avancer dans une analyse plus globale de la justice sociale et environnementale : mais que cela suppose une prise en compte du temps long à travers un référentiel de la patrimonialisation. Ce référentiel nous permet de prendre en compte la justice sociale et environnementale sur une autre dimension que la justice spatiale seule, celle de la négociation avec le temps dans la prise en compte du passé et dans la projection dans le futur. Le dispositif patrimonial apparaît comme un facteur efficace de justice sociale et environnementale (dans le sens d'une amélioration de celles-ci mais aussi en sens inverse). Le patrimoine est un marqueur du suivi de la dimension temporelle des sociétés et de leur rapport aux territoires et un des enjeux est bien selon nous d'intégrer la patrimonialisation dans l'analyse des processus de transformation.

Cette démarche ouvre la possibilité d'une « patrimonialisation transformative » (Vigné, 2021, p. 330), qui accompagne des changements de valeurs, et donne du sens à des processus de transition. C'est la transformation de la nature et de l'intensité des liens entre les acteurs, mais aussi avec les patrimoines qu'ils construisent qui va caractériser cette transition définie comme « un processus de transformation au cours duquel un système passe d'un régime d'équilibre à un

autre » (Bourg & Papaux, 2015). Ce mouvement interroge la capacité de choix des acteurs qui y sont engagés. La patrimonialisation aurait-elle capacité à donner du sens à ces transformations, en y associant des valeurs de justice sociale et environnementale ?

## Bibliographie

- Bantigny, L. (2013). Historicités du 20<sup>e</sup> siècle : Quelques jalons sur une notion. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2013/1(117), 13–25. <https://doi.org/10.3917/vin.117.0013>
- Blanchon, D., Moreau, S., & Veyret, Y. (2009). Comprendre et construire la justice environnementale. *Annales de géographie*, 2009/1-2(665-666), 35–60. <https://doi.org/10.3917/ag.665.0035>
- Bourg, D., & Papaux, A. (dir.) (2015). *Dictionnaire de la pensée écologique* (article « Transition »). Paris : Presses Universitaires de France.
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales [CNRTL]. (2012). Transformation. *Portail lexical* (en ligne), Nancy, France : CNRTL. <https://www.cnrtl.fr/definition/transformation>
- Di Méo, G. (1994). Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle. *Espaces et sociétés*, (78), 15–34. <https://doi.org/10.3917/esp.1994.78.0015>
- Di Méo, G. (2007). Processus de patrimonialisation et construction des territoires. *Colloque « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser »*, Sep 2007, Poitiers-Châtelleraut, France. Pp. 87–109. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934>
- Depraz, S. (2017). *La France des marges. Géographie des espaces « autres »*. Paris : Armand Colin.
- Estèbe, P. (2015). *L'égalité des territoires*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Fourny, M.-C. (2019). *Montagnes en mouvement*. Grenoble, France : Presses Universitaires de Grenoble.
- François, H., Hirczak, M., & Senil, N. (2006). Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 5, 683–700. <https://doi.org/10.3917/reru.065.0683>
- Gervais-Lambony, P., & Dufaux, F. (2009). Justice... spatiale ! *Annales de géographie*, 1-2 (665-666), 3–15. <https://doi.org/10.3917/ag.665.0003>
- Gervais-Lambony, P., & Dufaux F. (2010). *Justice et injustices spatiales*. Nanterre, France : Presses universitaires de Paris.
- Glevarec, H., & Saez, G. (2002). *Le Patrimoine saisi par les associations*. Paris : La Documentation française.
- Gumuchian, H., & Pecqueur, B. (2007). *La ressource territoriale*. Paris : Economica.
- Harvey, D. (1992). Social justice, postmodernism and the city. *International Journal of Urban and Regional Research*, 16(4), 588–601.
- Heinich, N. (2009). *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Kayser, B. (1989). *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*. Paris : Armand Colin.

- Koop, K., & Senil, N. (2016). Innovation sociale, improvisation et développement territorial: l'expérience ardéchoise. Dans K. Koop, J.-L. Klein, & B. Pecqueur (dir.), *L'innovation socio-territoriale à l'épreuve du global: un défi pour les acteurs* (pp. 155–168). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Landel, P.-A. (2007). Invention de patrimoines et créations de territoires. Dans H. Gumuchian, & B. Pecqueur (dir.), *La ressource territoriale* (pp. 157–176). Paris : Economica.
- Landel, P.-A., Mao P., Rey A., & Robinet N. (2017). Les dynamiques des arrière-pays méditerranéens français : Une marqueterie territoriale entre marge et périphérie. Dans H. Roth (dir.), *Espaces fragiles, construction scientifique, dynamiques territoriales et action publique* (pp. 213–228). Clermont Ferrand, France : Presses Universitaires Blaise Pascal.
- Landel, P.-A. (2020). Des milieux ancreurs de spécificités : Le cas des terrasses ardéchoises et cévenoles. Dans M. Aderghal, D. Genin, A. Hanafi, P.-A. Landel, & G. Michon (dir.), *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens* (pp. 284–305). Marseille, France : Les Imromptus du LPED.
- Landel, P.-A., & Vigné, F. (2021). Penser les futurs des ruralités françaises. *Pour*, 2021/1(239), 197–204. <https://doi.org/10.3917/pour.239.0197>
- Levy, J. (2014). Les territoires seront urbains (ou ne seront pas). Dans Mission Agrobiosciences (dir.), *Les actes des 20èmes controverses européennes de Marciac* (pp. 97–101). Castanet-Tolosan, France : Mission Agrobiosciences : Castanet-Tolosan. [https://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/Actes\\_20emes\\_CEDM-2.pdf](https://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/Actes_20emes_CEDM-2.pdf)
- Lévy, J., Fauchille, J.-N., & Póvoas, A. (2018). *Théorie de la justice spatiale : Géographies du juste et de l'injuste*. Paris : Edition Odile Jacob.
- Lévy, J., & Lussault, M. (2003). *Dictionnaire de la géographie*. Paris : Belin.
- Magnaghi, A. (2003). *Le projet local*. Liège : Mardraga.
- Menu, D., & Portet, F. (2002). Les enjeux du patrimoine agricole et les pratiques de réseaux. *Montagnes Méditerranéennes*, (15), 35–39.
- Micoud, A. (2005). La patrimonialisation ou comment redire ce qui nous relie (un point de vue sociologique). Dans C. Barrère, & M. Nieddu (dir.), *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie : une nouvelle pensée du patrimoine ?* (pp. 81–96) Paris : L'Harmattan.
- Muller, P. (2019). Référentiel. Dans L. Boussaguet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques* (pp. 533–540). Paris: Presses de Sciences Po.
- Neyret, R. (2004). Du monument isolé au « tout patrimoine ». *Géocarrefour*. 79(3), 231–237.
- Polanyi, K. (2009). *La grande transformation*. Paris : Gallimard.
- Pomian, K. (1987). *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris, Venise : XVIe-XVIIIe siècle*. Paris : Gallimard.
- Pecqueur, B. (2002). Dans quelles conditions les objets patrimoniaux peuvent-ils être supports d'activités. *Montagnes Méditerranéennes*, (15), 123–127.
- Rautenberg, M, Micoud, A., Bérard, L., & Marchenay, P. (2000). *Campagnes de tous nos désirs*. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme.
- Rawls, J. (2009). *Théorie de la justice spatiale*. Paris : Points.

- Riegl, A. (2016). *Le culte moderne des monuments*. Paris : Allia
- Ripoll, F., & Veschambre, V. (2005). L'appropriation de l'espace : Sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir. *Norois*, (195), 7–15.
- Rosa, H. (2010). *Accélération*. Paris : La découverte.
- Rosanvallon, P. (2011). *La Société des égaux*. Paris : Seuil.
- Senil, N. (2011). *Une reconstruction de l'espace-temps : approche croisée des processus de patrimonialisation et de territorialisation dans les territoires ruraux en France et au Maroc* [Thèse de doctorat]. Université Grenoble Alpes.
- Senil, N., & Landel, P.-A. (2016). De la ressource territoriale à la ressource patrimoniale. Dans E. Glon, & B. Pecqueur (dir.), *Au cœur des territoires créatifs, proximités et ressources territoriales* (pp. 237–246), Rennes, France : Presses Universitaires de Rennes.
- Smith, L. (2006). *Uses of heritage*. London : Routledge.
- Smith, L. (2012). Discourses of heritage: Implications for archaeological community practice. *Nuevo Mundo Mundos Nuevo* [en ligne]. <https://doi.org/10.4000/nuevomundo.64148>
- Talandier, M. (2008). Une autre géographie du développement rural : une approche par les revenus. *Géocarrefour*, 83(4), 259–267.
- Talandier, M., Navarre, F., Ruault, J.-F., Cormier, L., Landel, P.-A., & Senil, N. (2020). Les sites patrimoniaux exceptionnels, une ressource pour les territoires. *Via* [en ligne], (18). <https://doi.org/10.4000/viatourism.6380>
- Tornatore, J.-L. (2019). Pour une anthropologie pragmatiste et plébéienne du patrimoine : Un scénario contre-hégémonique. *In Situ. Au regard des sciences sociales* [en ligne], (1). <http://journals.openedition.org/insituarss/449>
- Vigné, F. (2021). *La patrimonialisation transformative : Les héritages industriels dans la transformation des ruralités* [Thèse de doctorat]. Université Grenoble Alpes.
- Young, I. M. (1990). *Justice and the politics of difference*. Princeton, NJ: Princeton University Press.